RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

1 ère Circonscription du Puy-de-Dôme

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978

1 er TOUR DE SCRUTIN



Pierre PASCALLON

candidat du

Rassemblement Pour la République



Robert PÉROL

suppléant

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

● Permettez-nous de venir vous présenter notre candidature au nom du RPR (pour l'Union de la Majorité) dans la circonscription de Clermont-Plaine (1ère circonscription du Puy-de-Dôme).

Pierre PASCALLON, candidat. Je suis né le 12 novembre 1941 à Gap (05) au sein d'une famille de modestes fonctionnaires. Ayant appris dans ce creuset familial le sens de l'effort et du service public, c'est tout naturellement que je me suis orienté vers la profession d'enseignant. Au terme de longues études, je me retrouve en effet chargé de cours à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Clermont en 1967. Après mon service militaire, je réintègre, comme Professeur Agrégé, l'Université de la capitale auvergnate où j'enseigne depuis 1970. Je ne cesse depuis cette époque de travailler au service de ma Faculté — dans laquelle j'assure de nombreuses tâches administratives —, de mon Université — dont j'ai été vice-président en 1976 —, de ma région — sur laquelle je viens de publier un ouvrage : «L'Auvergne face à son avenir». — Marié, je suis père d'une fillette de 6 ans et demi. Je réside à Clermont-Ferrand.

Robert PÉROL, suppléant. Je suis né le 25 avril 1943 à Chadeleul, petite commune rurale du canton de Champeix dans le Puy-de-Dôme. Fils d'agriculteur, j'ai effectué mes études secondaires au Collège d'Issoire et depuis 1961 je travaille chez Michelin. Au contact de mon père, Maire de la commune de Chadeleuf de 1944 à 1972, je découvre ce qu'est le service d'un élu rural pour la défense de ses concitoyens ; dans cette perspective familiale, je milite très tôt au sein de différents mouvements gaullistes au travers desquels je me suis toujours reconnu. Marié, je suis père de trois enfants. Je réside à Cournon d'Auvergne.

● Pourquoi notre candidature RPR (Union de la Majorité) dans la circonscription de Clermont-Plaine ?

➔ Ces élections législatives sont bien sûr des élections <u>nationales</u>. Or nous pensons qu'en présence de la crise actuelle, avec ses aspects externes inquiétants (guerre commerciale et monétaire), ses conséquences internes préoccupantes (inflation et chômage), notre Rassemblement est celui qui apporte les solutions les plus adéquates pour faire face à cette situation très difficile. Que souhaitons-nous faire en effet ? Disons — pour en rester à l'essentiel — que dans le cadre du Manifeste de la Majorité :

■ Nous voulons que la France soit indépendante, respectée et défendue, sans compromis et sans allégeance à quiconque.

■ Nous voulons que soit assurée la Sécurité des Personnes et des Biens dans le respect des Institutions que le peuple français s'est librement donné.

■ Nous voulons surtout une nouvelle politique économique et sociale.

- Une nouvelle politique économique ? La priorité des priorités est, pour nous, le plein emploi, le droit au travail : «Dire non au chômage est une exigence qui doit se situer désormais au centre de toute politique économique et sociale» (J. CHIRAC). Comment y parvenir ? Par une politique offensive de l'emploi qui passe par deux axes :

1) Actions pour libérer des emplois : en diminuant progressivement la durée du travail, en mettant au point une retraite à la carte entre 60 et 65 ans, en assainissant le marché du travail par une meilleure maîtrise du travail temporaire et surtout du travail au noir, etc.

2) Actions pour créer des emplois : en visant à retrouver une croissance plus soutenue grâce à une relance de l'investissement privé et public (par le budget) et une relance de la consommation par le biais de dégrèvements fiscaux. Cette politique volontariste devra s'appuyer sur une planification démocratique «à la française», sur «l'ardente obligation» dont parlait le Général De GAULLE.

- Une nouvelle politique sociale ?

— qui s'attache à poursuivre la transformation des rapports sociaux, en reprenant la voie de la participation ouverte par le chef de la France libre. Dans cette direction, il faudra demain — au-delà de la participation aux bénéfices (ordonnance de 1959 et 1967) — établir la participation aux valeurs d'actifs nées de l'autofinancement (en reprenant le projet Vallon de 1965) et, plus avant, la participation des salariés à l'élaboration des décisions et à la gestion des entreprises. Le RPR souhaite à ce niveau instaurer une co-responsabilité par le biais d'un comité de participation élu au suffrage universel par l'ensemble des salariés de l'entreprise. Cette participation doit aller de pair avec le maintien du pouvoir de contestation, ce que permet la loi Gaulliste de décembre 1968 qui assure la pleine et entière reconnaissance du fait syndical dans l'entreprise ;

— qui s'attache à réduire les inégalités de revenus : en poursuivant la politique exigeante menée dans le passé pour relever les bas salaires : «relèvement important du SMIC et des bas salaires» (J. CHIRAC) ; en agissant dans le sens d'une fermeture limitée de l'éventail des salaires directs sans «écrasement» de la hiérarchie des revenus. Ce resserrement de l'échelle des rémunérations se fera en donnant une nouvelle ampleur à la politique contractuelle dont J. CHIRAC a été l'un des plus actifs promoteurs ;

— qui s'attache à réduire les inégalités de patrimoine. Il faut trouver en effet «un équilibre plus satisfaisant entre la part qui doit être prélevée sur la dépense, celle qui doit l'être sur le revenu et celle qui doit l'être sur la fortune» déclarait J. CHIRAC le 5 décembre 1976. Conformément à ce discours-programme, le RPR préconise la mise en place dans notre pays d'un impôt sur la fortune sous la forme d'un impôt annuel déclaratif — à taux réduit de 0,5 % à 1 % — sur la valeur vénale des patrimoines.

— qui s'attache encore à renforcer la solidarité nationale en faveur de la famille, des personnes âgées, des handicapés, des isolés et de façon générale, des plus défavorisés de notre pays.

➔ Cette thérapeutique précisée pour le plan national a bien sûr ses implications au plan régional auvergnat.

■ C'est assez dire qu'à ce niveau nous souhaitons instaurer la participation, établir un dialogue vrai avec les électrices et les électeurs de cette circonscription, comme nous l'avons fait durant cette campagne jusque dans le plus petit village. Nous nous engageons à poursuivre cet effort de dialogue et de rencontre en tenant régulièrement des permanences au niveau des mairies de toutes les communes, ce qui n'a jamais été fait à ce jour de façon régulière par les élus actuels.

■ C'est assez dire que nous souhaitons œuvrer demain de façon très active pour une politique de développement harmonieux de notre circonscription, du Puy-de-Dôme et de la région.

- En ce qui concerne le Grand Clermont où les élus socialo-communistes sont très largement majoritaires (Cébazat, Clermont, Cournon d'Auvergne, Gerzat, Lempdes, Pont-du-Château...) nous ne constatons pas de résultats très probants sur le plan de l'emploi, de l'urbanisme, des liaisons, des équipements socio-culturels (crèches...), etc. Il est donc juste temps de mettre en place un développement plus équilibré de l'agglomération clermontoise.

- En ce qui concerne les cantons ruraux (Billom, Saint-Dier, Vertaizon...) le plus souvent là encore aux mains de l'opposition, force est là également de reconnaître l'accentuation des déséquilibres, la poursuite de l'exode rural. Il est donc urgent de mettre en œuvre un développement plus volontaire, un «développement rural modernisé» qui s'attache à préserver et améliorer les structures de notre milieu rural, à assurer la parité à ce milieu rural, à valoriser sur place les potentialités de ce milieu rural.

● Nos adversaires nous disent : «20 ans, çà suffit» en feignant d'oublier l'actif très considérable du Gaullisme en matière de développement économique («miracle français») et de développement social (progression très rapide du SMIC, régime de protection sociale l'un des plus avancés du monde, etc.)

Qu'ont-ils fait ces opposants actuels au niveau national en 13 ans de pouvoir sous la IVe République ? Qu'ont-ils fait au niveau départemental en 30 ans de pouvoir ? Comment pour demain leur confier la responsabilité de la France alors qu'ils sont profondément divisés, incapables de s'accorder sur tous les grands sujets d'intérêt national (extérieur, défense, économie, etc) ?

Oui, tous unis d'un même cœur, d'une même foi en notre cher pays, faites-nous confiance.
Un seul choix : celui du candidat RPR pour l'Union de la Majorité

Pierre PASCALLON
Remplaçant éventuel
Robert PÉROL

Votez **Pierre PASCALLON**
Robert PÉROL

Imprimerie THORRE Clermont-Fd